

## SPORTS ET LOISIRS

# SÉCURITÉ PATINOIRE EXTÉRIEURE



## MESURES PROPOSÉES

### AMÉNAGEMENT ET CONSTRUCTION

- ▶ Aménagez pour le public une patinoire extérieure sécuritaire comprenant :
  - ▶ Des bandes exemptes d'aspérités;
  - ▶ Des équipements conformes aux règles du sport pratiqué;
  - ▶ Une accessibilité aux véhicules d'urgence;
  - ▶ Un éclairage suffisant;
  - ▶ Un moyen de communication accessible où les numéros importants sont affichés;
  - ▶ Une surface glacée exempte de trous;
  - ▶ Une trousse de premiers soins disponible à proximité.
- ▶ Respectez une zone de dégagement de 30 m tout autour de votre patinoire. Des installations ou des équipements situés à l'intérieur de ce périmètre exigent un grillage protecteur sur la bande.
- ▶ Assurez-vous de répondre aux exigences du Règlement sur la sécurité dans les édifices publics, du Code de sécurité et du Code de construction pour votre bâtiment de service.
- ▶ Installez un matériau caoutchouteux antidérapant sur l'aire de circulation entre la patinoire et le bâtiment de service.
- ▶ Prévenez tout contact entre les éléments chauffants du système de chauffage et les effets personnels des usagers. Respectez les dégagements requis autour des chaufferettes.

### CONSIGNES ET SIGNALISATION

- ▶ Appliquez les mesures concernant vos buts de hockey selon les conseils du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- ▶ Installez de la signalisation préventive indiquant les périodes d'ouverture, les règles, le code de conduite et les procédures d'urgence :
  - ▶ Les panneaux doivent être placés à une hauteur du sol entre 1,50 m et 2,45 m;
  - ▶ Les panneaux suspendus à une hauteur minimale de 2,45 m.
- ▶ Affichez le Règlement sur les équipements protecteurs requis pour la pratique du hockey sur glace sur une aire de jeu ayant fait l'objet d'une réservation à cet effet.
- ▶ Sensibilisez les hockeyeurs au port des 3 pièces d'équipements obligatoires :
  - ▶ Casque de hockey, protecteur facial complet et protège-cou.
- ▶ Déterminez un nombre maximal de patineurs lors de séance de patinage libre et l'indiquez dans vos consignes aux usagers.
- ▶ Offrez une surveillance sur vos patinoires en accès libre. Ce n'est pas obligatoire, mais il s'agit d'une mesure prudente.
- ▶ Signez une entente écrite avec tout fournisseur pour l'aménagement, l'entretien ou la gestion de votre patinoire.

## SPORTS ET LOISIRS

# SÉCURITÉ PATINOIRE EXTÉRIEURE



### ENTRETIEN

- › Inspectez et entretenez régulièrement la patinoire pour pallier les effets des conditions météorologiques hivernales. Consignez les preuves de vos interventions dans un registre.
- › Entretenez soigneusement les aires de circulation extérieures pour prévenir les chutes et déneigez ou déglacez les corniches au-dessus des portes et des escaliers.

### AVANTAGES

- › Offrir au public des aménagements de loisirs hivernaux de qualité et sécuritaires.
- › Réduire les risques de blessures pour les utilisateurs.
- › Réduire les risques de voir la responsabilité civile des municipalités engagée.
- › Réduire le risque d'incendie.

### RESSOURCES

- › Association québécoise du loisir municipal, [Guide d'aménagement et d'entretien des patinoires extérieures](#), 2018
- › Gouvernement du Québec, [Buts de hockey - Mesures de sécurité visant les surfaces de jeu extérieures à vocation publique](#), 1995.
- › Sports Québec, [Règlement de sécurité de la fédération québécoise de hockey sur glace inc.](#), 2002.